



GRAND CONSEIL

Motion - 25_MOT_49 - Olivier Agassis et consorts - Régulation du loup, les chasseurs pourraient épauler les gardes-chasse dans leur mission !

Texte déposé :

La question de la gestion du loup dans le Jura vaudois se pose avec une acuité croissante. Selon une récente étude, environ un quart des bovidés morts sur les alpages du Jura vaudois en 2024 ont été victimes du loup, un chiffre nettement supérieur à ce qui avait été annoncé précédemment. Cette situation met en lumière le retard pris dans la régulation de ce prédateur et les difficultés croissantes rencontrées par les éleveurs de la région.

Depuis l'année 2021, le Jura vaudois connaît chaque été des attaques répétées de loups notamment sur les troupeaux bovins et ovins. Jusqu'à récemment, les chiffres disponibles laissaient penser que seuls quelques veaux et génisses décédés sur les alpages étaient victimes de prédateurs, la majorité des décès étant attribuée à des maladies ou des accidents. Toutefois, un rapport de la fondation KORA 1, mandatée par l'Office fédéral de l'environnement et les cantons pour le suivi des grands carnivores, publié dans le Blick du 28 septembre 2025, révèle que, pour l'année 2024, entre 17% et 33% des décès de bovins sur les alpages du Jura vaudois seraient dus à des attaques de loups.

Face à cette situation complexe, tant pour le Conseil d'État que pour les éleveurs concernés, je demande, dans le cadre de cette motion, que le Conseil d'État crée une base légale afin d'autoriser les chasseurs, sur une base volontaire, à épauler les gardes-chasses et leurs auxiliaires dans la régulation du loup. Par ailleurs, il est suggéré d'offrir aux chasseurs enclins à épauler les gardes-chasses dans leur mission, un permis de chasse gratuit ou à tarif réduit.

Cette démarche vise à trouver rapidement une solution efficace pour encadrer la présence de ce prédateur et limiter ses impacts sur l'élevage local.

Bavois, le 29.09.2025

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 30.09.2025

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Andreas Wüthrich (V'L)
3. Cédric Weissert (UDC)
4. Céline Baux (UDC)
5. Denis Dumartheray (UDC)
6. Fabien Deillon (UDC)
7. Fabrice Tanner (UDC)
8. François Cardinaux (PLR)
9. Isabelle Freymond (IND)
10. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
11. Jean-François Thuillard (UDC)
12. José Durussel (UDC)
13. Josephine Byrne Garelli (PLR)
14. Laurence Cretegny (PLR)
15. Michael Demont (UDC)
16. Nicolas Bolay (UDC)
17. Nicolas Glauser (UDC)
18. Pierre-Alain Favrod (UDC)
19. Pierre-André Pernoud (UDC)
20. Romain Belotti (UDC)
21. Stéphane Jordan (UDC)
22. Valentin Christe (UDC)
23. Yann Glayre (UDC)